



Accueil

Pierre-Henri Roland (Echevin de la culture)

Paula Santos (Centre culturel de Dinant)

Ilse Vackier (Centre culturel de Dinant)

Introduction

Le Centre culturel de Dinant (CCD) a rencontré les membres du conseil communal afin de présenter notre prochain contrat programme et la possibilité de créer sur Hamois un conseil culturel. Suite à cette rencontre, le CCD en collaboration avec l'Echevin de la culture (Pierre-Henri Roland) et Kévin Massart (responsable du service Culture communal) ont organisé cette première réunion de présentation du projet et de sa co-construction avec les citoyen.ne.s présent.e.s.

C'est quoi un conseil culturel ?

Un conseil culturel, c'est : un **groupe de citoyen.ne.s** de la commune qui **définissent ensemble les objectifs, la raison** d'être du conseil avec une attention pour « les actions qui parlent aux gens » « des propositions par et pour les citoyen.ne.s ». **Cette façon de co-construire les conseils culturels confère à chacun une couleur, une singularité.**

Sur l'arrondissement de Dinant, nous comptons 5 conseils culturels établis (Maison de la ruralité sur Anhée, , Conseil culturel de Houyet, Conseil culturel de Gedinne, Conseil culturel de Vresse-sur-Semois) et 2 en construction (Passeurs de culture d'Yvoir et conseil culturel de Hamois)

Ex de pratique des conseils culturels : Conseil de Gedinne est tourné vers les ciné-débats ; Passeurs de culture d'Yvoir souhaite rendre visible les actions des opérateurs culturels du territoire ; Passeur de culture de Somme-leuze souhaite valoriser les patrimoines ainsi que proposer plus d'évènements culturels sur sa commune ; le Conseil culturel d'Houyet souhaite soutenir et donner de la visibilité aux acteurs culturels de la commune et proposer annuellement un évènement culturel (cette année, ils ont réalisé un Parcours d'arti-citoyens » pour les artistes de la commune)

Le CCD soutient au mieux les initiatives du conseil si celles-ci sont dans la lignée de ses missions de citoyennetés et actions culturelles.

Soutien du CCD des actions/projets du conseil culturel :

Facilitateur dans le cadre des réunions de co-constitution du conseil ;

Rétrocession annuelle (1900€) pour les évènements du cc ;

Soutien technique possible lors d'évènements du conseil ;

Soutien possible par les subventions Art et Vie ;

Soutien possible communication-graphique ;

...

La commune peut également soutenir les projets du conseil culturel

Questions dans l'assemblée :

Quid d'un statut d'ASBL pour le conseil ? Le statut d'ASBL est possible mais pas obligatoire. Si le groupe choisit de passer en ASBL c'est possible mais cela demande un groupe stable.

Le statut d'ASBL a ses avantages et ses inconvénients.

Comment constituer le conseil ? Quelle procédure ? Quid de sa mise en place ?

Le conseil culturel est **ouvert à tous les citoyen.ne.s** (pas uniquement les opérateurs culturels).

Il n'y a **pas de procédure type**, nous utilisons les outils d'intelligence citoyenne afin de définir la raison d'être du conseil.

La **dynamique de groupe** évoluera en fonction des entrées et des sorties éventuelles des citoyen.ne.s mais à un certain moment, un noyau se constituera et portera la raison d'être du conseil.

L'absence est-elle possible ? Oui c'est pour cela qu'un PV sera réalisé après chaque réunion afin de garder le fil des échanges et du travail. Le groupe peut déterminer une période où on objective les personnes impliquées ou non dans le projet conseil culturel (ex : à Houyet le listing des premiers membres a été élagué suite au 1^{er} évènement du cc. Afin d'objectiver les personnes actives et de ne pas surcharger d'email les personnes qui ne souhaitent plus s'impliquer dans le projet du conseil).

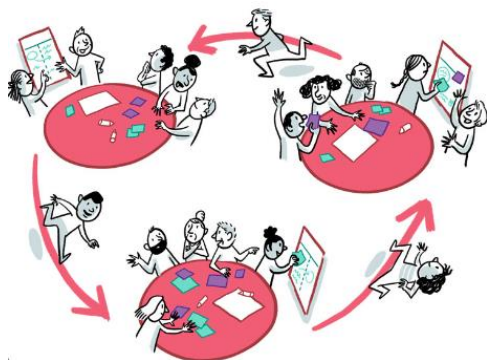
La maison polyvalente

L'espace Comtal, maison polyvalente (projet du PCDR) a été présenté aux associations locales. Cette maison disposera de salles que les associations pourront occuper pour leurs réunions ainsi que pour leurs activités.

Les demandes seront à adresser à Kevin (tableau d'inscription dans son bureau)

Toutes remarques, propositions sont les bienvenues.

Animations World café



3 tables/ 6 affiches

Table 1 : « Ce qu'on aimerait voir sur la commune ; ce qui est à créer ; ce que le conseil culturel sera »

Table 2 : Ce qui existe sur la commune ; ce qui fonctionne ;
Table 3 : ce qui est à améliorer

Beaucoup ou peu de propositions sur la commune ?



Après nos échanges, le groupe constate qu'il y a **beaucoup de propositions culturelles** (mais chacune avec ses spécificités et ses publics) sur la commune mais il serait intéressant de développer un **outil de communication pour centraliser les différentes activités** et les rendre plus visibles. Réaliser un répertoire de ce qui existe ? Les associations peuvent faire paraître leurs activités sur le **site communal** mais celui-ci est décrit par certains comme peu intuitif, peu ergonomique. Il pourrait être amélioré (classification par thème, « ce mois sur Hamois », ...)

Plus de transversalité entre les opérateurs, de coordination entre les activités des opérateurs (synergies entre opérateurs, mutualisations des ressources et des infos, ...)

Les opérateurs qui souhaitent **paraître sur le site et/ou la Gazette**, doivent transmettre les informations à Kevin. La procédure administrative peut-elle avoir « **moins de paperasse administrative** » ? La commune peut être plus **proactive** ? Certains proposent de réaliser un **encart** dans la gazette du maire afin d’informer sur les procédures de diffusion sur le site et d’inviter les artisan.e.s, artistes de la commune à se faire connaître. Enfin, il est proposé de **multiplier les canaux de communication** (facebook, gazette, affiches, site de la commune) et de placer un QR code à côté des événements dans la Gazette.

La création d'une **carte** ? S'inspirer du carnet des aînés.

Ce qu'on aimerait voir sur la commune : plus de langue endogène (Wallon) dans l'espace public (nom des villages, des rues, dans les écoles)

Plus de lien avec les « nouvelles cultures » (ouverture aux autres coutumes) et des nouveaux moyens de création (IA,...)

La création d'un **tiers-lieu**

Un **écran tactile** à l'Office du tourisme qui informerait des activités sur la commune.

Des **activités décentralisées** dans les différentes entités de la commune.

Décloisonner les villages par des rencontres « inter-village » culturelles entre deux villages, quatre, ...

L'implication politique

Le groupe souligne l'importance de **collaborer avec l'échevin de la culture** et la nécessité d'une **volonté politique, d'initiative politique** au-delà d'un soutien aux questions/propositions culturelles.

Quelle est la culture qu'on peut/veut défendre à Hamois ?

A **définir ensemble**, la commune est déjà très sportive il semble important de développer une vision culturelle de la commune.

Développer des fiertés locales, une **fierté d'appartenance** (cela peut être un objectif du conseil culturel). Apprendre à se connaître, créer une collectivité.

La Spirale est très active mais ce n'est pas spécialement les gens d'ici qui viennent aux activités. (! nuance par rapport à l'implication des c-locaux aux différentes activités)

Comment **Motiver les jeunes, les gens à participer aux événements et à la vie associative culturelle** ? L'associatif est malade moins de fidélité, plus de sollicitation, offre énorme !)

Réaliser un sondage culturel ?

Ce que le conseil culturel sera...

Un **lieu d'échange** et de **partage d'idées** ;

Un organe de **coordination** ;

On le souhaite **intergénérationnel** et **interculturel** ; Il peut proposer un **événement** qui rassemble (ex inter village culturel)

Un lieu où la **fierté d'appartenance** peut se définir, s'élaborer ;

Un lieu qui **décloisonne** les activités culturelles existantes sur le territoire.

Composé d'un noyau solide mais ouvert aux nouveaux venus ;

Les participant.e.s notent énormément d'événements ou d'opérateurs qui fonctionnent sur la commune comme La maison de la mémoire, la Spirale, la Confrérie de la gatte d'or, Scyoux, « La maison des jeunes », la bibliothèque de Natoye, la Chorale de Schaltin, les fanfares, la troupe de théâtre concordie, le Conseil des enfants, Sentier d'art, Café littéraire, les grands feux, les kermesses, le rallye touristique, asbl Jun Chi, le CCCA, la Croix-Rouge,...

Prochaine réunion novembre 2024 (date à définir ultérieurement)